

## Communiqué de Presse

### **Les IUT de Midi-Pyrénées renouvellent pour 3 ans leur convention avec l'Académie de Toulouse.**

*Objectif : Continuer à favoriser les candidatures des bacheliers technologiques dans les IUT et participer activement à la coopération pédagogique Lycée/IUT dans le cadre du « continuum -3/+3 »*

**Le mardi 2 février 2016, les IUT de Midi-Pyrénées, représentés par leur ARIUT, ont signé avec la Rectrice de l'Académie de Toulouse, chancelière des universités, la reconduction de leur convention de partenariat initiée en 2013.**

La première convention signée le 18 décembre 2012 partait d'un constat : « moins de 40 % des jeunes bacheliers technologiques candidatent dans les IUT » et ces étudiants sont souvent des publics plus fragiles pour réussir.

Depuis, le vivier des bacheliers technologiques candidats à l'IUT s'est amélioré grâce aux différentes actions conduites dans le cadre de cette convention.

Parmi ces dernières, on notera les opérations suivantes, reconduites par la convention :

- Accueil des conseillers d'orientation psychologues.
- Accueil des professeurs principaux de 2<sup>Nde</sup> et 3<sup>ème</sup> : Objectif présenter l'offre de formation BTS, CPGE et DUT ouverte aux bacheliers technologiques en favorisant les témoignages d'étudiants.
- Accueil des élèves de 1<sup>ères</sup> technologiques par demi-journée d'immersion.
- Journée Pédagogie de l'ARIUT ouverte aux enseignants des lycées et intégrée au plan académique de formation des enseignants du secondaire.

La signature hier de cette convention Rectorat / ARIUT Midi-Pyrénées permettra donc de continuer à favoriser les candidatures des bacheliers technologiques dans les IUT et de participer activement à la coopération pédagogique Lycée/IUT dans le cadre du « continuum -3/+3 ».

#### **Contact Presse :**

Responsable communication, ARIUT Midi-Pyrénées :

[delphine.maillet-mongeau@iut-tlse3.fr](mailto:delphine.maillet-mongeau@iut-tlse3.fr), 05 62 25 80 03/06 ou 06 11 83 80 14